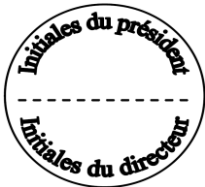


No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Séance ordinaire du lundi 24 septembre 2012</p> <p>Province de Québec Comté Richelieu Commission scolaire de Sorel-Tracy École secondaire Fernand-Lefebvre Conseil d'établissement</p> <p>Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 24 septembre 2012, à 19 heures, à l'École secondaire Fernand-Lefebvre au 265, rue De Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 4A5, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :</p> <p><b>Parents :</b> Mme Nathalie Bérubé M. Laurent Bornard M. Antoine Busatta M. Clément Delisle, président et substitut au Comité de parents Mme Chantal Fontaine, secrétaire Mme Sonia Gagnon (20h20) Mme Linda Joyal, déléguée au Comité de parents (20h20) M. David Tessier, vice-président</p> <p><b><u>Membres du personnel</u></b></p> <p><b>Enseignant(e)s :</b> M. Jules Boisvert Mme Jo-Lynn Gauthier M. Keven Masson (19h15) M. Harold Turbide (19h27)</p> <p><b>Professionnel :</b> Mme Audrey Morin</p> <p><b>De soutien :</b> Mme France Nadeau</p> <p><b>Représentants de la communauté :</b> (à nommer)</p> <p><b>Représentants des étudiants :</b> Mme Kate Wilson, 5<sup>ème</sup> secondaire</p> <p><b>Ainsi que :</b> M. Denis Leroux, directeur</p> <p><b>Absence motivée :</b> Représentant(e) du 4<sup>ème</sup> secondaire (octobre)</p> <p><b>Absences non motivées :</b> M. Michel Coulombe, enseignant Mme Hélène Guimont, enseignante</p>
<p>Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</p>	<p>1.0 À 19h10, M. Denis Leroux, directeur, constate le quorum et remercie tout le monde d'avoir accepté de faire partie du Conseil d'établissement (CÉ). Un tour de table est fait pour les présentations. Il présidera l'assemblée jusqu'à ce qu'un(e) président(e) soit nommé(e).</p>
<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour <b>CE 2012-09-309</b></p>	<p>1.1 Il est proposé par Mme Audrey Morin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adopté à l'unanimité</b></p>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>1Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2012</p> <p><b>CE 2012-09-310</b></p>	<p>1.2 Il est proposé par M. David Tessier d'adopter le procès-verbal tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adopté à l'unanimité</b></p> <p style="text-align: center;">***** À 19h15, M. Keven Masson se joint à la réunion. *****</p>
<p>Suites au procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2012</p>	<p>1.3 Aucune.</p>
<p>Questions du public</p>	<p>1.4 Aucune.</p>
<p>Informations de l'O.P.P.</p>	<p>1.5 Aucune.</p>
<p>Rapport du Conseil étudiant</p>	<p>1.6 Aucun. Le Conseil étudiant sera formé en octobre.</p>
<p>Rapport de la déléguée au Comité de parents</p>	<p>1.7 Aucun. La première rencontre du Comité de parents aura lieu le 10 octobre.</p>
<p>Rapport du (de la) président(e)</p>	<p>1.8 Aucun. Le poste de président(e) sera comblé plus tard ce soir.</p>
<p>Correspondance</p>	<p>1.9.1 Le Syndicat des producteurs de lait de St-Hyacinthe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre d'organiser des collectes de fonds par la vente de fromage ;</li> <li>- Trois (3) coffrets disponibles, pour une marge de profit de 6\$ à 8\$ par coffret.</li> </ul>
<p>Élections</p>	<p>2.1 Avant la période de mise en candidature pour les différents postes, M. Leroux renseigne les membres sur la fonction desdits postes.</p> <p><u>Président(e)</u> : dirige les réunions, a un droit de vote prépondérant en cas d'égalité. On demande la parole par main levée. Cette fonction doit être remplie par un parent.</p> <p><u>Vice-président(e)</u> : prend la relève à la présidence lors de l'absence du (de la) président(e). Cette fonction doit être remplie par un parent.</p> <p><u>Secrétaire</u> : prend les notes pendant les réunions et les achemine ensuite à l'école. Tout le reste de la fonction (mentionnée dans les règles de régie interne) est fait par le secrétariat de l'école. Tous les membres du CÉ peuvent remplir cette fonction.</p> <p>Le directeur n'a aucun droit de vote, tout comme les représentants de la communauté.</p>
<p>À la présidence</p> <p><b>CE 2012-09-311</b></p>	<p>2.1.1 Mme Chantal Fontaine propose M. Clément Delisle à la présidence.</p> <p>Fin de la période de mise en candidature. M. Delisle accepte. Il est donc élu président du CÉ 2012-2013 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adopté à l'unanimité</b></p>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>À la vice-présidence <b>CE 2012-09-312</b></p>	<p>2.1.2 Mme Jo-Lynn Gauthier propose M. David Tessier à la vice-présidence.  Fin de la période de mise en candidature. M. Tessier accepte. Il est donc élu vice-président du CÉ 2012-2013 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre.  <b>Adopté à l'unanimité</b></p>
<p>Au secrétariat <b>CE 2012-09-313</b></p>	<p>2.1.3 Mme Chantal Fontaine se propose au secrétariat.  Fin de la période de mise en candidature. Mme Fontaine est donc élue secrétaire du CÉ 2012-2013 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre.  <b>Adopté à l'unanimité</b></p> <p>À ce moment-ci, M. Leroux cède la présidence à M. Delisle.  **** À 19h27, M. Harold Turbide se joint à la réunion. ****</p>
<p>Régie interne <b>CE 2012-09-314</b></p>	<p>2.2 Le document a été envoyé en même temps que l'avis de convocation.  M. Denis Leroux, nouveau directeur à l'ESF-L, a pris connaissance des règles de régie interne et souhaiterait y apporter des ajustements afin de...  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le simplifier ;</li> <li>- Diminuer, au point #4.1, le nombre de jours pour la transmission de l'avis de convocation d'une séance ordinaire. Il y est actuellement mentionné que... <i>le projet d'ordre du jour, les documents pertinents et les documents relatifs à tous sujets nécessitant approbation et/ou adoption sont transmis aux membres au moins sept (7) jours ouvrables avant la tenue de la séance.</i> Il aimerait voir le nombre de jours passer de sept (7) à quatre (4) jours ouvrables.</li> </ul> <p>M. Leroux fait le tour des différents points composant les règles de régie interne.  Il est proposé par Mme Nathalie Bérubé d'adopter les règles de régie interne 2012-2013, avec l'amendement proposé.  <b>Adopté à l'unanimité</b></p> <p>Une fois les ajustements apportés, le document sera retourné à tous les membres.</p> </p>
<p>Fréquence des réunions <b>CE 2012-09-315</b></p>	<p>2.3 M. Denis Leroux propose une série de dates pour les réunions du CÉ. Après discussion, voici les dates retenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi, 24 septembre 2012</li> <li>• Lundi, 5 novembre 2012</li> <li>• Lundi, 10 décembre 2012</li> <li>• Lundi, 14 janvier 2013</li> <li>• Lundi, 11 février 2013</li> <li>• Lundi, 18 mars 2013</li> <li>• Mardi, 8 avril 2013</li> <li>• Lundi, 6 mai 2013</li> <li>• Lundi, 10 juin 2013</li> </ul> <p>Les réunions auront lieu à la salle de conférence A-019, <u>à compter de 18h30.</u>  Il est proposé par M. Harold Turbide d'adopter le calendrier des séances du CÉ pour l'année scolaire 2012-2013, et de mandater M. Denis Leroux pour leur publication.  <b>Adopté à l'unanimité</b></p>
<p>Adoption du rapport annuel 2011-2012 du CÉ</p>	<p>2.4 Le rapport annuel 2011-2012 du CÉ n'a pas encore été reçu. Mme Jany Arseneault, présidente du CÉ pour l'année 2011-2012, sera contactée à ce sujet.</p>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	Ce point est donc reporté à notre rencontre de novembre.
<p>Membres de la communauté</p> <p><b>CE 2012-09-316</b></p>	<p>2.5 M. Leroux nous informe qu'il est possible d'inviter un ou deux membres de la communauté à se joindre à nous lors de nos séances. Ces personnes ont le droit de parole au même titre que tous les membres du CÉ, mais n'ont pas droit de vote.</p> <p>Il mentionne que Mme Micheline Leboeuf (retraîtée) a signifié son intérêt à poursuivre son implication au sein du CÉ.</p> <p>Mme Chantal Fontaine propose de contacter Mme Nicole Teasdale (Mesures Alternatives Jeunesse) afin de connaître son intérêt et sa disponibilité pour poursuivre son implication.</p> <p>M. David Tessier propose de contacter M. Frédéric Provencher, propriétaire du Lattakz (skate), dans le cas où les personnes proposées précédemment ne seraient pas disponibles.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adopté à l'unanimité</b></p>
<p>Activités d'autofinancement</p> <p><b>CE 2012-09-317</b></p>	<p>2.6 M. Denis Leroux remet à chacun des membres deux (2) feuilles de demande d'autorisation pour activité d'autofinancement.</p> <p>2.6.1 <u>Activités organisées par la vie étudiante (VÉ) (AA/12-13/01)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne responsable : Marie-France Paul</li> <li>- Buts : 1° permettre aux élèves de 5<sup>ème</sup> secondaire de payer une partie des coûts des activités de finissants; 2° permettre à tous les élèves d'amasser des fonds pour participer à différentes activités organisées par la VÉ</li> <li>- Revenus anticipés : variables selon les élèves</li> <li>- Le financement se fait sur une base individuelle (rien de collectif). Si un élève amasse des fonds et ne les utilise pas, l'argent ne peut lui être remis.</li> </ul> <p>2.6.1.1 Journée d'animation pour les services de garde de la région : jeux gonflables (gymnase double) et ateliers dans l'école (16 novembre)</p> <p>2.6.1.2 Vente de café et tisane équitables (pour les fêtes)</p> <p>2.6.1.3 Vente de papier hygiénique, mouchoirs et essuie-tout (janvier à mars)</p> <p>2.6.1.4 Vente de boîtes de fromages de l'Abbaye St-Benoit (pour Pâques)</p> <p>2.6.1.5 Vente de produits Avon (mi-novembre à début décembre)</p> <p>2.6.1.6 Vente de roses pour la St-Valentin (février).</p> <p>2.6.2 <u>Défi « Cocos rasés » (AA/12-13/02)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes responsables : Marie-Lou Crevier et Maggie Bussièrès</li> <li>- But : amasser des sous pour le défi « Cocos rasés » qui aura lieu au mois de juin 2013, dans le but de remettre 5000\$ à la Société canadienne du cancer</li> <li>- Activité : vendre des articles avec le logo de la société canadienne du cancer lors de la remise des bulletins (suçons en chocolat, signets, porte-clés, aimants, bonbons à l'érable)</li> <li>- Dates : 13 novembre en soirée + 16 novembre.</li> </ul> <p>Suite aux explications données pour chacune des activités, il est proposé par Mme Jo-Lynn Gauthier d'accepter, en bloc, les activités d'autofinancement susmentionnées.</p> <p style="text-align: right;"><b>Accepté à l'unanimité</b></p>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>Sorties éducatives <b>CE 2012-09-318</b></p>	<p>2.7 M. Denis Leroux remet à chacun des membres trois (3) feuilles de demande d'autorisation pour sortie éducative.</p> <p>***** À 20h20, Mmes Linda Joyal et Sonia Gagnon se joignent à la réunion. *****</p> <p>2.7.1 <u>Randonnée montagne, raquette, ski de fond (SÉ/12-13/01)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Initiateur : Benoit Cartier, Club Plein air</li><li>- Clientèle visée : tous les élèves de l'école</li><li>- But : promouvoir l'activité physique de plein air chez les jeunes</li><li>- Nombre de places : 20</li><li>- Coûts approximatifs : 60\$/élève (incluant transport, hébergement, location de l'équipement et accès au site)</li><li>- Des parents accompagnateurs seront en charge des jeunes et du transport</li><li>- Activité maintenue advenant du mauvais temps</li><li>- Formule : "premier arrivé, premier inscrit"</li><li>- Camp Mercier: patin, hockey et glissade sur tubes en soirée</li><li>- Conditions à considérer pour que cette activité soit acceptée : 1° Avoir l'accord des enseignants des 4 cours de la journée où il y a de l'école (signature), 2° Un élève en échec ne sera pas autorisé à prendre part au voyage, 3° <b>L'élève ne peut participer plus d'une fois à cette activité, à moins qu'il reste de la place</b>, 4° S'assurer que cette activité soit annoncée/publicisée à tous les élèves de l'école.</li></ul> <p>2.7.1.1 Mont Ste-Anne, Québec : 11-12 octobre 2012 (pédagogique le 12), départ à 7h00 le 11 et retour vers 17h00 le 12; hébergement à l'auberge du fondeur</p> <p>2.7.1.2 Camp Mercier, réserve faunique des Laurentides : 24-25 janvier 2013 (pédagogique le 25), départ à 7h00 le 24 et retour vers 17h00 le 25; hébergement dans les chalets du Camp Mercier</p> <p>2.7.1.3 Camp Mercier, réserve faunique des Laurentides : 14-15 février 2013 (pédagogique le 15), départ à 7h00 le 14 et retour vers 17h00 le 15; hébergement dans les chalets du Camp Mercier</p> <p>2.7.1.4 Camp Mercier, réserve faunique des Laurentides : 28-29 mars 2013 (pédagogique le 29), départ à 7h00 le 28 et retour vers 17h00 le 29; hébergement dans les chalets du Camp Mercier.</p> <p>Il est proposé par M. Keven Masson d'accepter cette activité conditionnellement au respect des conditions à considérer.</p> <p>2.7.2 <u>Visite de Radio-Canada et atelier de cinéma (Montréal) (SÉ/12-13/02)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Initiateur : Marie-France Paul</li><li>- Clientèle visée : techniciens de l'école. Ouvert aux autres élèves selon les places restantes</li><li>- Buts : 1° permettre aux élèves qui travaillent bénévolement comme technicien d'approfondir leurs connaissances; 2° activité récompense pour les nombreuses heures d'implication dans l'école</li><li>- Nombre de places : 15 élèves de l'ESF-L et 15 élèves de l'ESB-G</li><li>- Date : 15 février 2013, départ à 11h00 de l'école et retour vers 19h00</li></ul> <p>Coûts approximatifs : 40\$/élève.</p> <p>Il est proposé par M. Clément Delisle d'accepter cette activité.</p>
-----------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p><b>2.7.3 Activités lors des journées pédagogiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiateurs : Marie-France Paul (ESF-L) et Annie-Claude Abbott (ESB-G)</li> <li>- Clientèle visée : tous les élèves de secondaire 1 à 5 (ESB-G et ESF-L)</li> <li>- But : étant donné qu'il n'y a plus de journées d'activités, permettre aux élèves de participer à des activités entre ami(e)s</li> <li>- Un minimum de 30 élèves par autobus est requis. Un maximum de 3 autobus si le nombre d'accompagnateurs est suffisant, sauf pour Ski Bromont et SkyVenture où il n'y aura qu'un seul autobus.</li> </ul> <p>2.7.3.1 26 octobre : La Ronde (env. 40\$), départ à 10h00 et retour vers 19h00. Activité annulée advenant du mauvais temps</p> <p>2.7.3.2 7 décembre : SkyVenture (env. 60\$), départ à 8h00 et retour vers 16h00. Activité maintenue advenant du mauvais temps</p> <p>2.7.3.3 25 janvier : Ski Bromont (env. 35\$), départ à 8h00 et retour vers 17h00. Activité annulée advenant du mauvais temps</p> <p>2.7.3.4 15 février : Valcartier, glissade sur tubes (env. 40\$), départ à 8h00 et retour vers 21h30. Activité annulée advenant du mauvais temps</p> <p>2.7.3.5 9-10-11 mai : Parc national d'Oka, camping (env. 65\$, incluant l'hébergement en gîte, tous les repas, la location de kayaks et les activités), départ à 16h00 le 9 et retour vers midi le 11. Activité maintenue advenant du mauvais temps.</p> <p>Il est proposé par M. Keven Masson d'accepter cette activité.</p> <p style="text-align: right;"><b>Accepté à l'unanimité</b></p>
Formulaire de dénonciation d'intérêts	<p>3.1 M. Denis Leroux remet à chacun des membres le formulaire de dénonciation d'intérêts. Chacun doit le compléter et le remettre à la fin de la séance.</p>
Budget du Conseil d'établissement	<p>3.2 M. Denis Leroux nous informe du montant disponible dans le budget du CÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Solde à la fin de l'année 2011-2012 : 1010\$ ;</li> <li>- Contribution de la commission scolaire pour 2012-2013 : 2082\$;</li> <li>- Pour un montant total de 3092\$ comme budget du CÉ pour 2012-2013.</li> </ul>
Projet de contenu de la prochaine assemblée	<p>4.1.1 Définition de « finissant » (en vue du bal et de l'album des finissants)</p> <p>4.1.2 Visite des représentants du Cégep à notre école</p> <p>4.1.3 Adoption du rapport annuel 2011-2012 du CÉ.</p>
Date et heure de la prochaine assemblée	<p>4.2 Lundi le 5 novembre 2012 à 18h30.</p>
Levée de l'assemblée <b>CE 2012-09-319</b>	<p>4.3 Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. David Tessier de procéder à la levée de l'assemblée. Il est 20h47.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adopté à l'unanimité</b></p> <p>Procès-verbal adopté le _____</p> <p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">Président(e) <span style="float: right;">Secrétaire</span></p>